

PROJET PEDAGOGIQUE DE LA CRECHE DE BIERWART *"Les Petits Canetons"*

A. LA PRESENTATION DE LA CRECHE

1. TYPE D'ACCUEIL ORGANISE

Accueil de jour pour enfants de 0 à 3 ans de 7h00 à 18h30

2. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Crèche de l'Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants de Namur

3. PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS

Application du barème de l'ONE

4. TAUX D'ENCADREMENT ET QUALIFICATION DU PERSONNEL

La crèche est agréée pour l'accueil de 32 enfants et dispose d'un personnel composé de :

- 8 puéricultrices
- 1 assistante sociale 2,5 jours/semaine
- 1 infirmière pédiatrique 2 jours/semaine
- 2 personnes à temps partiel pour le service logistique.

5. ORGANISATION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT.

- La crèche est organisée en trois sections : Les chenilles (les bébés) - les libellules (les moyens) - les papillons (les grands). Ces trois sections s'adaptent aux enfants et réfléchissent leur pratique selon les besoins des enfants, leur âge et leur développement. Les puéricultrices sont fixées dans leur section (référente de section): 3 puéricultrices chez les bébés, 2 chez les moyens et 3 chez les grands.
- L'encadrement est assuré par l'assistante sociale et l'infirmière qui travaillent toutes deux en partenariat pour assurer la gestion des locaux, la gestion de l'équipe, l'évaluation du personnel, l'observation des enfants et l'intendance quotidienne. L'assistante sociale gère les réservations, organise les visites de la crèche et s'occupe du suivi administratif. L'infirmière prend en charge l'organisation des consultations ONE et la prévention en matière de santé, d'hygiène et de sécurité.

- L'équipe logistique assure quotidiennement l'entretien des locaux ainsi que la préparation des repas.

6. PHILOSOPHIE DU PROJET

Le projet d'accueil de la crèche de Bierwart s'inscrit dans le projet éducatif d'IMAJE. Ce projet prône le respect du rythme de l'enfant, le respect de l'enfant en lien avec ses parents et le respect des professionnelles. Il prône également l'apprentissage de l'autonomie et le respect de l'expression de l'enfant. Pour nous, **l'enfant est un être compétent dans son apprentissage qui évolue avec sa propre expérience et qui est soutenu par l'aide de l'adulte.** Ces principes sont mis en pratique dans la vie quotidienne de la crèche.

B. L'ACCUEIL DES PARENTS

1. LES 1^{ERS} CONTACTS

Les parents adressent leur demande d'accueil par écrit au siège administratif d'IMAJE. L'assistante sociale les informe des possibilités d'accueil qui leur sont offertes : confirmation, liste d'attente ou refus de l'inscription. En cas de disponibilité, l'assistante sociale prend contact avec les parents pour proposer une visite de la crèche. Cette première visite permet de découvrir les locaux, de faire connaissance avec l'équipe, d'exposer les grandes lignes du projet de vie et d'expliciter le déroulement et l'organisation par sections au cours de la journée. Une après-midi portes-ouvertes organisée annuellement ouvre les locaux et présente le projet de vie au travers de panneaux photos.

Le mois précédent l'entrée de l'enfant au sein de son milieu d'accueil, les parents prennent rendez-vous avec les coresponsables pour venir, accompagnés de leur enfant, compléter le dossier administratif. Lors de cette rencontre, la période et les dates précises de familiarisation sont déterminées avec les parents et les puéricultrices de la section.

L'inscription administrative se déroule avec l'assistante sociale et l'infirmière. Ce moment est un moment d'échange sur les modalités pratiques, administratives et pédagogiques à respecter durant le séjour de l'enfant. Ce moment peut être proposé en deux temps et se poursuivre lors de la période de familiarisation de l'enfant.

2. LA FAMILIARISATION

Elle se déroule en plusieurs étapes :

- Une première rencontre est programmée avec « une puéricultrice de familiarisation » en matinée, après l'accueil du matin et avant les repas de midi, moment où la puéricultrice est plus disponible. Cette rencontre permet à l'enfant et à ses parents de faire connaissance avec l'équipe, les lieux, les jeux, les autres enfants, ... de sentir, entendre, découvrir...
- Lors de la 2e visite nous proposons aux parents de confier leur enfant à « la puéricultrice de familiarisation » et de le laisser dans la section durant deux

heures. Nous invitons les parents à prendre le temps de déposer leur enfant et à verbaliser à leur enfant la séparation.

- Ensuite l'enfant viendra une demi-journée suivie d'une petite journée pour que l'enfant dorme dans son nouveau lit et mange avec « la puéricultrice de familiarisation ». Nous insistons pour que les parents apportent un doudou ou un objet sensoriel pour accompagner l'enfant dans son sommeil. Les parents peuvent aussi amener un tour de lit et personnaliser le lit de l'enfant (musique,....).

Cette familiarisation est adaptée en fonction de la demande des parents et en fonction des circonstances. Lors d'entrées en urgence ou lorsque les parents ne peuvent se rendre disponibles, nous discutons avec les parents pour chercher ensemble une solution de familiarisation en dehors du cadre habituel (en soirée, plus tôt en matinée,...). Cette période de familiarisation s'adresse également aux autres personnes qui seraient amenées à conduire ou à chercher l'enfant (fratrie, grands-parents,...) ou qui désirent faire connaissance avec le milieu d'accueil. C'est aussi durant cette période de familiarisation que la seconde partie de l'inscription peut avoir lieu avec l'infirmière.

3. LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Durant tout le séjour de l'enfant en crèche nous insistons sur un dialogue permanent entre l'équipe et les parents pour maintenir un lien de confiance de part et d'autre et pour permettre une continuité entre la maison et la crèche. Nous invitons donc vivement les parents tant à l'arrivée qu'au départ de leur enfant, à passer la barrière et à entrer dans la section pour échanger les informations avec les puéricultrices. Il est important de prendre un temps d'échange avec le professionnel qui s'occupe de votre enfant tout en étant attentif à ne pas rester trop longtemps afin que l'enfant reçoive un message clair sur cette transition qui annonce la séparation. De plus, gardons en mémoire que les puéricultrices doivent aussi assurer l'accueil des autres enfants et parents tout en gérant le groupe des enfants présents.

Outre les contacts quotidiens lors de l'arrivée et du départ de l'enfant, d'autres outils sont mis en place :

- Le document d'entrée avec l'organisation concrète pour l'entrée en crèche.
- Le carnet « A mon rythme à la crèche » qui retrace les habitudes de l'enfant.
- Une feuille de rythme journalière pour chaque section complétée par la puéricultrice de la section pour les informations quotidiennes (repas, repos,...) des enfants.
- Un cahier de communication pour les membres de l'équipe qui reprend les différentes infos communiquées par les parents et les infos d'organisation interne.
- Un cadre photo de l'équipe de section à l'entrée de chaque section.
- Un panneau photos des enfants pour chacune des photos.
- Un panneau photos des plus grands lors du rituel du « bonjour »
- Un tableau de communication dans le hall d'entrée et aux abords de chaque section: rappels administratifs, entrées des nouveaux enfants, départs à l'école, absences et remplacements de l'équipe, ...
- L'affichage du menu de la semaine

- Un panneau d'anniversaire
- Un document remis aux parents pour le passage de section
- Un carnet personnel pour chaque enfant complété tous les mois par les puéricultrices et reprenant diverses informations : développement moteur, relations aux autres, repas, sommeil, participation aux activités, anecdotes....
- Une rencontre annuelle de l'équipe (portes-ouvertes) avec les parents et les futurs parents où l'équipe présente les différents aspects du projet d'accueil à l'aide de panneaux photos et invite les parents à partager le goûter et à se rencontrer.
- Un goûter de Noël pour permettre aux parents et aux membres de l'équipe de prendre le temps de mieux appréhender la réalité de l'enfant chez lui et dans le milieu d'accueil.

C. L'ACCUEIL DES ENFANTS

L'importance accordée à la familiarisation et au dialogue permet à l'enfant de se sentir sécurisé, accueilli, de trouver des repères et de progresser à son rythme.

1. LES DOUDOUS ET TETINES

Dans les trois sections, les doudous et les tétines sont à la **disposition des enfants**. Pour découvrir son nouvel environnement l'enfant doit se sentir en sécurité. L'enfant prend peu à peu conscience de l'alternance des moments de présence et d'absence des parents. Le doudou permet de se substituer aux sensations liées à la présence des parents. Il permet de rassurer l'enfant en situation d'inconnu ou de conflits. La tétine peut aussi être un objet transitionnel. Pour nous il est important de laisser l'enfant choisir lui-même le moment où il en a besoin et celui où il s'en séparera sans devoir dépendre de l'adulte.

Chez les bébés, les doudous et les tétines sont déposés près de l'enfant dans la section. Une tétine reste prévue pour les moments de sieste. Chez les moyens et chez les grands, les portes-doudous accueillent les doudous et les tétines. Les sorties et les repas se font sans la présence des objets transitionnels (sauf parfois durant un temps de séparation plus difficile).

2. UNE JOURNEE A LA CRECHE

La première section ouvre à 7h00 (bébés ou moyens en fonction de la tranche d'âge d'enfants présents). A 7h45, une seconde section s'ouvre et les groupes rejoignent leur section. A 8h00, les trois sections sont ouvertes avec dans chacune une puéricultrice de référence de section.

Une journée chez les bébés (les chenilles).

Chez les bébés, l'heure des repas et des siestes est fonction du **rythme de l'enfant**. La section dispose de matelas, couettes, tapis de sol, module-parc.... pour permettre aux plus jeunes de développer en toute liberté leur **motricité** dans un

cadre rassurant. Il est important de laisser l'enfant faire par lui-même, de le laisser découvrir ses mains, ses pieds, ... Les matelas mous et les coussins, ... vont favoriser la détente psychique de l'enfant. Des matelas plus durs vont stimuler l'enfant dans ses déplacements et ses manipulations.

A disposition des enfants, nous proposons des **jeux diversifiés** : plus grands ou plus petits, durs ou mous, des caisses de récupération, des bouteilles en plastique remplies de matériaux attrayants, des objets de grandeurs et de textures différentes, ... Il est important que l'enfant puisse alterner détente et stimulations. L'adulte est à portée de voix et du regard pour observer l'enfant, le rassurer ou pour intervenir en cas de danger.

Le **relax** contraint les mouvements, il est donc utilisé pour donner le repas à l'enfant qui ne sait pas encore s'asseoir, après le repas pour faciliter la digestion, pour changer de position lorsque l'enfant en manifeste le besoin, pour marquer une transition entre deux moments de la journée ou pour permettre à l'enfant un autre regard sur la section.

Les enfants profitent aussi de la **disponibilité** des puéricultrices, assises auprès d'eux, pour communiquer, se faire câliner..... Des **chansons et comptines** ponctuent aussi la journée.

Des **livres** cartonnés, en tissu, ... sont mis à leur disposition régulièrement.

Les **miroirs** muraux offrent l'avantage de se découvrir.

La **psychomotricité libre** est mise en avant : l'enfant évolue, se développe et bouge à son propre rythme. Le rythme de développement de chaque enfant est respecté afin donner à chacun la possibilité de découvrir et de maîtriser son corps. L'enfant est installé dans une position qu'il maîtrise de lui-même, ainsi la position dorsale est privilégiée et encouragée.

Une journée chez les moyens (les libellules)

Le **rythme collectif** prend petit à petit sa place mais toujours au gré de chacun.

Les **jeux d'exploration** sont présents : jeux à pousser, jeux de construction, module de psychomotricité, cache-cache, remplir-vider...

Les jeux « dirigés » commencent à faire leur apparition : riz, pâtes, dessin, plasticine, craie, eau... Place à l'**expérimentation** et aux **découvertes**.

Un **coin doux** donne la possibilité de s'isoler et de se lover dans les coussins.

Les **coins refuges** : Les enfants aiment se réfugier dans la chenille, dans la maison et sous les couvertures.

Les **comptines**, les **chants** et les **histoires** agrémentent les journées de l'enfant.

Les **repas** se font en tête à tête avec la puéricultrice ou en groupe, à table avec les camarades, selon les besoins de chaque enfant.

Une journée chez les grands (les papillons).

Pour répondre à différents besoins, la journée chez les grands est rythmée par des rituels.

Les rituels : Des rituels ont été mis en place pour sécuriser l'enfant : toile de Winnie, musique du matin, mur des familles, collation fruits en matinée,... . La toile de Winnie et la chanson du « bonjour » du matin sont importantes et favorisent les interactions entre enfants. Nous introduisons ce moment par une chanson gestuelle; nous citons, à l'aide des photos, les enfants présents et les enfants absents ; nous dansons sur la chanson du « bonjour ».

Les jeux : Les jeux sont diversifiés : jeux de construction, dinette, voitures, ballons, déguisements, vélos, camions et poussettes.... Plusieurs jeux sont proposés en même temps et ils sont régulièrement renouvelés. Les enfants disposent aussi de matériel informel qui permet de développer leur imagination : marchepieds, caisses, plats, coussins,... . Des récipients et des bouchons permettent de jouer à « remplir-vider » jeu important à leur âge. Les jeux sont aussi proposés en laissant le choix aux enfants ou en permettant à l'enfant de continuer son jeu lorsqu'on propose d'autres jeux. L'enfant a la possibilité de laisser libre cours à son imagination dans l'utilisation des jeux proposés. Les puéricultrices accompagnent et peuvent aussi être un moteur pour redécouvrir un jeu. L'observation de l'enfant permet de réajuster les propositions de jeux ou d'activités en fonction de leur projet.

Le coin doux : Il permet de se coucher, de se reposer, d'observer les autres, de s'isoler... Il est utilisé aussi comme coin plus calme à plusieurs moments de la journée lorsque les livres sont mis à l'honneur.

Les activités dirigées : outre les jeux libres, d'autres activités sont régulièrement proposées : comptines et chansons, dessins, puzzles en petit groupe, ... mais toujours sans obligation.

Le moment « contes » : avant la sieste, nous lisons une de nos histoires favorites.

Les livres : Une petite bibliothèque est mise à disposition.

La promenade : Nous accordons beaucoup d'importance à ce que les enfants puissent sortir à l'extérieur tous les jours (promenade ou jeux dans la pelouse) et cela par tous les temps même si ce n'est que 5 minutes. Pour ce faire les parents habillent leur enfant en conséquence et apportent des bottes. Un jardin clôturé permet de profiter de l'espace extérieur en toute sécurité et permettra aux enfants ne marchant pas encore de le découvrir à leur rythme (habiller les enfants en conséquence et prévoir des vêtements de rechange marqués). Par beau temps, les plus jeunes pourront aussi profiter des rayons du soleil. En petits groupes des promenades sont organisées dans le village, dans les chemins de campagne et à l'école.

3. LES LIVRES

Les magazines et les livres offrent à l'enfant la possibilité seul ou avec l'adulte de découvrir et de laisser libre court à son imagination. Les livres favorisent la mémorisation et l'apprentissage du langage.

Une collaboration a lieu avec la bibliothèque d'Andenne pour nous faire découvrir une panoplie de livres et d'histoires toutes attrayantes les unes des autres.

4. « A LA DECOUVERTE DE L'ECOLE »

Tous les jeudis matin, un petit groupe de 3 enfants se rend à l'école maternelle de Bierwart. Cette activité est proposée dès l'âge de 26 mois. Elle permet à l'enfant de découvrir une classe d'accueil en compagnie de la puéricultrice. C'est aussi l'occasion de prendre l'air en petit groupe et de retrouver d'anciens camarades de la crèche. Par cette activité, la puéricultrice peut observer l'attitude de l'enfant dans un plus grand groupe et face à des activités plus « dirigées ». Cette expérience et ce retour facilitent les parents quant à la prise de décision de l'entrée à l'école.

Notre rôle d'accueil n'est pas de préparer l'enfant à acquérir des notions scolaires (savoir-parler, savoir compter jusque trois, reconnaître les couleurs et les animaux...) mais bien de permettre à chacun de s'épanouir, d'acquérir confiance en lui et de l'accompagner dans son devenir de « petit d'homme ».

5. LE PIEDS-NUS

Pour diverses raisons, l'enfant passe une grande partie de sa journée à pieds-nus. Le pieds-nus apporte à l'enfant :

- **la découverte de son corps.** Jouer avec ses pieds lui permet de prendre conscience de son schéma corporel.
- **le développement de son sens tactile.** Les différentes textures auxquelles est soumise la plante des pieds éveillent la sensibilité tactile de l'enfant.
- **une bonne musculature des chevilles et un bon développement de la voûte plantaire.**

Les chaussettes antidérapantes ou les chaussons en cuir peuvent être utilisés pour les débuts de journée selon la météo et pour circuler dans la crèche.

6. LE PASSAGE DE SECTION

En fonction du nombre d'enfants dans chaque section et après le départ des plus grands à l'école, les passages de section sont réfléchis en équipe. **Différents critères** sont pris en compte afin de déterminer si l'enfant est prêt : comportement avec les autres enfants, capacité d'occupation avec les jeux mis à disposition, utilisation de l'espace, évolution du développement psycho-affectif et moteur...

Après concertation en équipe, les puéricultrices soumettent aux parents la **proposition** de passer dans la nouvelle section. Une **période de familiarisation** est alors prévue avant le passage définitif : Dans un premier temps, l'enfant va découvrir le nouvel environnement ainsi que les nouveaux visages en compagnie de la puéricultrice de la section actuelle. Ensuite, il y passe un petit moment en compagnie des « nouvelles puéricultrices ». Petit à petit, les moments de présence dans la nouvelle section se font de plus en plus longs et comprennent les temps de sieste et de repas pour finalement devenir le nouvel espace de vie de l'enfant.

Lors de chaque passage de section, les parents reçoivent un **projet de vie de section** qui présente le fonctionnement, l'organisation quotidienne et le nécessaire à prévoir pour la nouvelle section.

7. LES REPAS

Les repas de midi sont fournis par T.C.O. Les menus sont téléchargeables sur le site d'Imaje et ils sont affichés à l'entrée de chaque section. Les fruits pour les panades de fruits sont livrés par Imaje.

Jusqu'à 1 an, les repas se composent de légumes, féculents et viande (poisson 2 fois par semaine). A partir d'un an, selon l'évolution de l'enfant et l'aval des parents, l'enfant peut recevoir des repas grands (divers féculents et une petite sauce sans sel).

Les enfants reçoivent de l'eau du robinet. Les biberons et les gobelets sont à disposition dans les sections.

Afin d'assurer le même accueil à chaque enfant, nous demandons aux parents de donner le premier biberon à la maison. Pour les plus grands, les enfants peuvent venir avec leur tartine et déjeuner calmement dans la section jusque 8h00.

Les repas chez les bébés (les chenilles).

Les repas sont donnés à la demande.

La diversification alimentaire se fait **au rythme de l'enfant** et avec **l'autorisation des parents**.

Les repas sont donnés à bras, dans un relax ou dans une petite chaise si l'enfant sait se mettre assis de lui-même. C'est un **moment privilégié** où la puéricultrice prend son temps pour donner à manger à l'enfant et l'accompagne dans la découverte des nouvelles saveurs.

Les repas chez les moyens (les libellules)

Durant toute la **période d'autonomisation**, l'enfant est installé dans une chaise et reçoit le repas avec la puéricultrice. Cette dernière accompagne l'enfant et l'aide dans son apprentissage à la préhension de la cuillère. Lorsque l'enfant commence à se débrouiller et s'il tient assis sans avoir besoin d'un dossier, l'enfant est invité à rejoindre la petite table pour manger avec les autres camarades. A table, les

enfants sont assis sur des marche-pieds afin d'avoir les pieds au sol et de garder une stabilité pour manger.

Comme collation du matin, l'enfant reçoit de la soupe dans un bec verseur. Le goûter est quant à lui composé systématiquement d'un fruit et d'un féculent (tartine, cracotte, galette de riz...). Les fruits sont présentés sous forme de panade mixée ou écrasée, de compote ou en morceaux selon l'évolution de l'enfant. Une fois par semaine, les enfants reçoivent un produit laitier en plus du fruit et du féculent.

Les repas chez les grands (les papillons).

Chez les papillons, **un rythme collectif** s'élabore. Le dîner se déroule en 2 sous groupes (environ 7 enfants par groupe). Les enfants vont chercher leur bavoir au porte-manteau où se trouve leur photo et viennent s'asseoir à table. Lorsque les assiettes sont servies, les enfants vont chercher leur assiette et s'installent pour manger. Les enfants sont invités à goûter les aliments présentés. Ils peuvent se resservir de féculents et de légumes. Après le repas principal, les enfants reçoivent de la soupe.

En collation du matin, les enfants reçoivent des morceaux de fruits. Au goûter, les enfants mangent tous ensemble. Le goûter se compose d'un fruit et d'un féculent présentés tous deux sous différentes formes et textures. Une fois par semaine, les enfants reçoivent un produit laitier en plus du fruit et du féculent.

8. LE MOMENTS DE REPOS

Les chenilles et les libellules

Les chenilles et les libellules dorment dans un dortoir indépendant de la section. Pour dormir, l'enfant dispose d'un lit à barreaux, personnalisé par les parents.

Chaque enfant a **son propre rythme** de sommeil. Celui-ci va varier selon l'évolution de chacun. Les puéricultrices sont attentives à répondre au besoin de sommeil de l'enfant dès les premiers signes de fatigue. Les repères et les habitudes d'endormissement sont dans la mesure du possible reproduits pour soutenir la sécurité affective de l'enfant.

Les papillons

Les papillons dorment dans leur pièce de vie. Un coin de sieste est aménagé après le repas de midi. La sieste est **collective** dans le respect de chacun. L'enfant dort sur un hamac (petit lit sans barreaux d'une hauteur de 10-15 cm). Un rituel de sieste est mis en place pour aider chacun à rejoindre les bras de Morphée.

Pour le bien-être et par respect de chaque enfant, nous demandons à toute personne circulant dans le milieu d'accueil de veiller à ne pas faire de bruit et principalement entre 12h30 et 15h00.

9. LE CHANGE

Les trois sections bénéficient d'un coin de change. Les moments de soins et de changes sont des moments importants pour chaque enfant, quelque soit son âge. Durant ce moment, la puéricultrice est dans **une relation d'échange** où elle s'occupe **individuellement** de lui.

Lorsque l'enfant grandi, le petit pot peut être mis à disposition. L'apprentissage de la propreté se fait en collaboration avec les parents. L'enfant doit se sentir prêt et en manifester l'envie. Cette expérience doit également être initiée à la maison avant d'être poursuivie à la crèche.

Le moment de change comprend aussi les soins divers tels que soins de nez, soins des yeux, lavage des mains et de la bouche, administration de médicaments si prescription médicale... Ce moment permet de développer une relation privilégiée avec chaque enfant, d'être à leur écoute, d'être attentive à leur besoins.

10. LE CAHIER DE VIE

Le cahier de vie est un petit **cahier individuel** dans lequel sont retranscrites des anecdotes, des moments de vie de l'enfant à la crèche et son évolution. Il est régulièrement illustré par des photos. Le cahier est apporté et personnalisé par les parents. Il est complété par une puéricultrice de section et est à mis disposition des parents une fois par mois. Les parents aussi peuvent y noter les différents événements qui retracent la vie de leur enfant, que ce soit dans le milieu d'accueil ou à la maison. Le cahier de vie est **un livre de souvenirs** pour l'enfant...et ses parents.

11. LES REPERES FAMILIAUX

Les photos sont au cœur de nos activités. Dans chaque section est présent le « **mur des familles** ». Ce mur des familles expose en format A4 la photo de la famille proche de chaque enfant. C'est un outil qui permet une continuité de la vie de la maison à la crèche. Il intègre l'enfant dans une famille. Il est un support au langage. Les photos sont aussi présentes dans **un petit album photos familial** que l'enfant peut manipuler. Cet album est garni des photos des différentes personnes qui entourent l'enfant. Il est utilisé durant tout le séjour de l'enfant à la crèche.

12. SE POSER EN PROFESSIONNELLE

L'équipe se réunit en soirée toutes les 6 semaines. Ces réunions sont des moments pour repenser au travail, à ce qui peut être mis en place pour répondre aux besoins des enfants et au bon fonctionnement de la structure. Des discussions « informelles » sont réalisées pour parler des enfants de la section et réfléchir à leur évolution.

L'équipe a la possibilité de suivre des formations à l'extérieur de manière individuelle ou collective. Une journée pédagogique et deux mercredis après-midi sont organisés pour permettre aux puéricultrices de se former sur une thématique spécifique de la petite enfance, mais aussi pour ouvrir les portes aux parents et futurs parents.

D. LA SANTE AU SEIN DE LA CRECHE

Lors de la période de familiarisation, l'infirmière rencontre les parents pour leur présenter sa fonction de prévention et d'éducation sanitaire au sein de la crèche, la nécessité du respect d'un milieu sain pour l'ensemble des enfants ainsi que les modalités pratiques à respecter en matière de santé.

1. Prévention sanitaire pour chaque enfant

Le médecin référent de la crèche et désigné par l'ONE participe avec l'infirmière aux **consultations ONE**. Les consultations sont organisées une fois par mois au sein même de la crèche (le dernier mardi du mois).

Le **suivi médical** se base sur la croissance staturo-pondérale, le développement psychomoteur (rôle d'observation et de stimulation) et sur le schéma de vaccination. Il vise aussi le soutien-parentalité: écoute, conseils et accompagnement des parents. Le suivi médical relève du choix des parents avec une exigence de minimum 4 consultations (à l'arrivée, 9 mois, 18 mois et à la sortie) durant le séjour. Les parents peuvent y être présents.

Le **carnet de santé** (carnet ONE) de l'enfant accompagne l'enfant lors de la consultation. Il doit se trouver chaque jour dans le sac qui l'accompagne à la crèche. Le carnet de santé est un outil de liaison entre les différents professionnels médicaux et paramédicaux et permet aux puéricultrices d'avoir le poids le plus récent de l'enfant en cas d'administration d'un antipyrétique.

Dix jours avant la date de consultation, l'infirmière affiche la liste des enfants prévus sur le tableau d'informations et remet une convocation dans le casier de chaque enfant concerné.

2. Education sanitaire

Le médecin et l'infirmière sont les personnes de référence en matière de santé : conseils, formations, interventions. Ils sont disponibles pour répondre aux questions des parents et du personnel de la crèche. L'éducation sanitaire s'axe sur l'hygiène, l'alimentation, le sommeil, le bien-être mental, l'apprentissage de la propreté,...

3. Milieu sain

Afin d'offrir un milieu sain à l'ensemble des enfants, l'infirmière est attentive aux **mesures d'hygiène** (soins, repas, repos, lieux de vie) et aux **normes à respecter** en ce qui concerne les maladies. Tout enfant présentant des signes d'affection contagieuse nécessite un avis médical pour son retour. Par signes d'affection contagieuse, on entend : une éruption de boutons, de la diarrhée, des

vomissements et de la température. Les puéricultrices respectent une procédure avant de remettre un certificat médical vierge aux parents. Cette procédure est présentée au parent lors de l'inscription.

4. Modalités pratiques

A l'inscription, les parents reçoivent un certificat d'entrée à faire compléter par leur médecin traitant. Ce certificat reprend l'autorisation pour leur enfant de fréquenter une collectivité, le schéma de vaccination et l'antipyrétique à administrer en cas de température ainsi que son dosage.

Tout médicament à administrer doit faire l'objet d'une prescription médicale datée et signée.

E. LES PROJETS EN COURS

- Réaliser un module de psychomotricité dans la section des moyens pour ajuster l'espace aux besoins des enfants ;
- Favoriser l'autonomie, la liberté de choix. Réflexion par rapport à l'aménagement de l'espace, aux jeux permanents et au soutien de l'activité de l'enfant ;
- Travailler la continuité, l'observation et la connaissance fine de l'enfant en installant un système de référents ; Assurer une continuité dans la prise en charge de l'accueil afin de satisfaire davantage le besoin de repères.